

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU RHONE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU LUNDI 10 OCTOBRE 2016

Canton de

CALUIRE & CUIRE

COMMUNE

DE

CALUIRE & CUIRE

N° 2016-73

Compte rendu affiché le 13 octobre 2016

Date de convocation du Conseil Municipal : Mardi 4 octobre 2016

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 43

Président : M. Philippe COCHET

Secrétaire : M. MANINI

OBJET

CONTRAT EDUCATIF LOCAL -
SUBVENTION A L'ASSOCIATION
DES CENTRES SOCIAUX ET
CULTURELS DE CALUIRE ET
CUIRE

Etaient présents : M. COCHET, M. TOLLET, Mme LACROIX, M. JOINT, Mme MERAND-DELERUE, M. ROULE, Mme MAINAND, Mme CARRET, M. THEVENOT, Mme ROUCHON, M. MANINI, M. COUTURIER, M. PROST (par proc. à M. JOINT), M. DIALLO, Mme BREMOND (par proc. à M. TOLLET), M. JOUBERT, Mme CRESPIY, Mme WEBANCK, Mme GOYER, M. CIAPPARA, M. TAKI, Mme BASDEREFF, M. CHAVANE, Mme DU GARDIN, Mme SEGUIN-JOURDAN, M. PETIT, Mme HAMZAQUI (par proc à Mme LACROIX jusqu'au N° 2016-76 inclus), Mme NICAISE, Mme HAMPARSOUMIAN, Mme CARLE, Mme BAJARD, M. DUREL, M. MATTEUCCI, M. CHASTENET, Mme CHIAVAZZA, M. PARISI, M. CHAISNÉ, Mme ROQUES, M. PAYEN, M. MICHON, Mme FRIOLL

Etaient absents : Mme LEZENNEC, M. HOUDAYER

PREFECTURE

Accusé de réception

Reçu le

Identifiant de l'Acte :

069 216900340.....

Rapport de : G. LACROIX

La CAF et l'Etat (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) aident au financement d'actions éducatives et d'accompagnement à la scolarité, permettant de renforcer l'égalité des chances des enfants et des jeunes sur l'ensemble du territoire national et notamment dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Cette aide est notamment mise en œuvre à travers le dispositif du Contrat Educatif Local (CEL) qui concerne plus particulièrement les actions socio-éducatives destinées aux collégiens et portées par des structures associatives.

Dans ce cadre, l'association des Centres Sociaux et Culturels de Caluire et Cuire développe en 2016 une action co-construite par les collégiens de l'espace Rivette visant à promouvoir la découverte des métiers et participant ainsi à la prévention du décrochage scolaire. Les objectifs éducatifs sont de :

- relier les apprentissages scolaires à des perspectives professionnelles permettant de re-mobiliser les jeunes dans leur scolarité,

- mobiliser les familles, favoriser les relations « familles / jeunes / milieu scolaire », « famille / partenaires », « famille / bénévoles de l'accompagnement scolaire », afin de favoriser la réussite des jeunes et les inscrire dans un dialogue avec les adultes,
- valoriser les compétences et les initiatives des collégiens, les mobiliser et les "ouvrir" sur des projets de découverte de métiers, en ayant une attention à la fois dans la valorisation de leurs initiatives, mais également en favorisant la découverte de milieux professionnels innovants et de réseaux professionnels pouvant accueillir des stages futurs (accompagnement à la recherche de stages pratiques de 3ème).

Pour ce projet, l'Etat a accordé un financement de 2 500 euros qu'il convient donc de reverser sous forme de subvention exceptionnelle à l'association des Centres Sociaux et Culturels de Caluire et Cuire.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

à l'unanimité, par 41 voix pour,

- DECIDE

de reverser sous forme de subvention exceptionnelle à l'association des Centres Sociaux et Culturels de Caluire et Cuire le financement de l'Etat de 2 500 euros perçu au titre du Contrat Educatif Local pour l'action 2016/2017 "découverte des métiers par les collégiens de l'espace Rivette à Cuire le bas",

- DIT

que les crédits correspondants seront inscrits en recette au compte fonction 255C nature 7471 et en dépense au compte fonction 255C nature 6745.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE DEPUTE MAIRE
Philippe COCHET

TELETRANSMIS EN PREFECTURE LE 13 octobre 2016
LE PRESENT ACTE EST EXECUTOIRE A CETTE DATE
LE DEPUTE MAIRE
Philippe COCHET